

3 saules dépérissants sur le quai Charles-de-Gaulle

3 saules quai Charles-de-Gaulle sont malades. Après expertise, il s'agit de dépérissements dus à l'armillaire, champignon racinaire qui se trouve dans le sol. Ce champignon entraîne la pourriture des racines, ce qui perturbe l'alimentation en eau pour l'arbre. Il s'ensuit un dessèchement de l'arbre se traduisant par sa mort.



Pour des raisons sanitaires et de sécurité, ils seront abattus cette semaine.

Les saules ne peuvent plus être plantés à cet endroit en raison de la présence d'armillaire présent dans le sol. Ils seront remplacés à l'automne, période idéale à la plantation de nouveaux arbres résistants à ce champignon.



